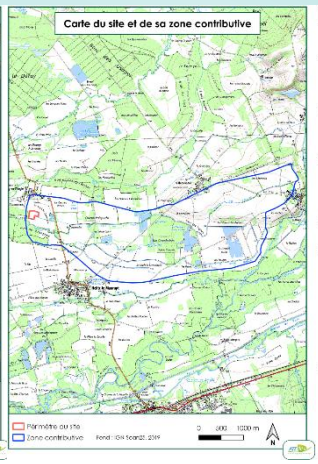
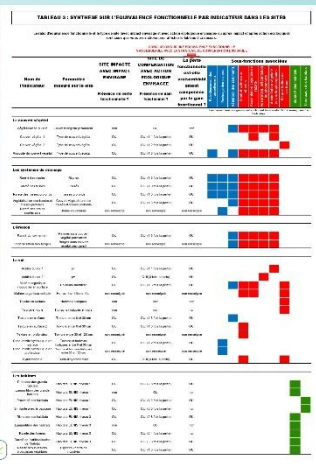
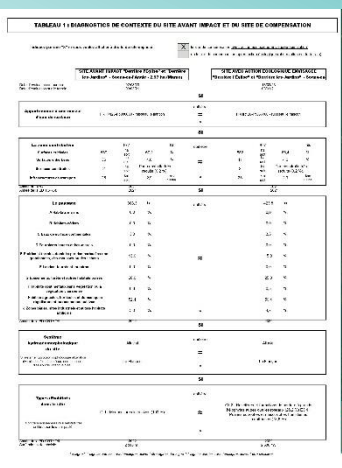
# Diagnostic et analyse des fonctionnalités des zones humides








## Maître d'ouvrage

Établissements Blandin SAS

## Localisation

Commune de Sogny-en-l'Angle (51)

## Années de réalisation de l'étude

2021-2022

## Missions d'ATE Dev

- Réalisation d'une étude d'identification et de délimitation des zones humides selon les critères pédologiques sur un site de 17 ha

- Coordination de l'intervention de l'écologue pour l'identification des zones humides selon les critères floristiques

- Cartographie des zones humides sur les terrains et évaluation de leurs surfaces

- Analyse des fonctionnalités des zones humides initiales et compensatoires avec la méthode nationale (OFB)

- Proposition de mesures compensatoires

Dans le cadre d'un projet d'ouverture de carrière alluvionnaire, le bureau d'études ATE Dev a été missionné par les Établissements Blandin en 2021 pour diagnostiquer les zones humides sur le site en projet, d'une surface de 17 ha, sur la commune de Sogny-en-l'Angle (51).

ATE Dev a ainsi procédé :

- à une analyse des données bibliographiques disponibles
- à une étude pédologique de terrain (sondages à la tarière manuelle par 2 ingénieures agronomes) pour identifier le caractère humide ou non des sols du site concerné selon les critères fixés dans l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié
- à la coordination avec l'intervenant en écologie (Le CERE) pour l'identification des zones humides selon les critères floristiques fixés dans l'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié
- à la délimitation des zones humides sur le site, en fonction des données de terrain et bibliographiques, et à l'évaluation de leurs surfaces
- à l'analyse des fonctionnalités initiales des zones humides présentes sur le site, en appliquant la méthode nationale des fonctions des zones humides (OFB)
- à l'évaluation des impacts du projet sur les zones humides, et à la proposition de mesures d'évitement, de réduction et de compensation
- à l'analyse des fonctionnalités des zones humides compensatoires et de l'équivalence fonctionnelle entre les zones humides initiales et compensatoires, en appliquant la méthode nationale des fonctions des zones humides (OFB)